



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 5 novembre, 2018, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège militaire à laquelle sont présents les conseillers Daniel Fréchette, Marilyn Matheson, Sabrina Patry-McComb, Alain Villemure, Delmar Fisher, Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière du 5 novembre 2018 en ajoutant le point 8.6.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 5 novembre 2018
3. Adoption du procès-verbal en français de la séance régulière du 2 octobre 2018 et de la séance extraordinaire du 29 octobre 2018
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. 5.1 Dépôt de la correspondance du mois  
5.2 Dépôt du rapport comparatif au 30 septembre
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics
  - 7.4 Urbanisme et Environnement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Décompte progressif numéro 1 – projet rue McIver
  - 8.3 Formulaire de l'usage d'eau potable
  - 8.4 Bourse de finissant
  - 8.5 Demande de dérogation mineure pour le lot 4 773 398
  - 8.6 Don à la Cité-école LSL pour l'album des finissants 2018-2019
9. Législation
  - 9.1 Avis de motion et présentation du règlement numéro 435-2018 Règlement sur la consommation de cannabis dans les endroits publics
10. 2<sup>ième</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles

2018-11-151



12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

No de résolution  
ou annotation

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 3 décembre 2018, à 19 h 30, au Centre Communautaire  
Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

3. **Adoption du procès-verbal français de la séance régulière du 2 octobre 2018 et de la séance extraordinaire du 29 octobre 2018.**

2018-11-152

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal français de la séance régulière du  
2 octobre 2018 et de la séance extraordinaire du 29 octobre 2018.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

4. **1<sup>re</sup> période de questions du public (questions générales)**

Des questions ont été amenées concernant :

- Vanne au mauvais endroit ? Provoquer une plus grosse fuite ?
- Pourquoi le règlement d'emprunt a un montant et la soumission elle a un montant plus bas ?
- Allez-vous demander un remboursement partiel du don remis à l'Image si le comité se dissout ?
- Réponse à la question des vêtements pour les pompiers/pompières.
- Facture pour nivelage sur le chemin Maine Central, lorsque la Municipalité n'avait pas reçu la nouvelle niveleuse
  - Discussion sur l'autorisation de donner un contrat.
  - Aucune permission donnée.
- Projet Westbury – milieu humide – questions à répondre.
- Obligation pour Bury ou pourrait être Westbury qui agit à titre de « chien de garde » ?
- Nature-Eau Lac

5. **Dépôt de la correspondance du mois**

La directrice générale fait mention qu'il n'y a pas de sujets d'intérêt public.

6. **Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. **Rapports des comités**
  - 7.1 **Administration**
  - 7.2 **Sécurité publique**
  - 7.3 **Travaux publics**
  - 7.4 **Urbanisme et Environnement**
  - 7.5 **Loisirs, sport et culture**



No de résolution  
ou annotation

## **8. Affaires nouvelles**

**2018-11-153**

### **8.1 Liste des comptes du mois**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 285 031.62 \$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 10-2018 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**2018-11-154**

### **8.2 Décompte progressif numéro 1 – projet rue Mclver**

ATTENDU QUE le 1<sup>er</sup> décompte progressif relatif projet Rue Mclver - Réfection des services municipaux a été transmis, le 26 octobre 2018, à la municipalité de Bury avec la recommandation pour paiement par le consultant Les services EXP inc. ;

ATTENDU QUE, pour les travaux exécutés au 19 octobre 2018, par l'entrepreneur Eurovia Québec inc. le montant de la facture s'élève à 181 527,02 \$, incluant les taxes et la retenue de 10 % ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU D'autoriser le paiement d'un montant total de 181 527,02 \$, incluant les taxes à l'entrepreneur Eurovia Québec inc.

QUE le montant soit pris à même le règlement d'emprunt numéro 434-2018.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**2018-11-155**

### **8.3 Formulaire de l'usage de l'eau potable 2017**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la municipalité doit fournir un rapport annuel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit également installer 20 compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel et un échantillon de 20 compteurs d'eau dans le secteur résidentiel ;

CONSIDÉRANT QUE l'installation des compteurs d'eau n'a pas été complétée au 1<sup>er</sup> septembre 2018, date limite établie par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) depuis 2014.



No de résolution  
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Bury s'engage d'ici le  
1<sup>er</sup> septembre 2019 à :

- Prévoir le montant nécessaire pour réaliser les travaux dans le budget municipal
- Transmettre au MAMH un échéancier incluant :
  - a. Soumission de l'appel d'offres
  - b. Octroi du contrat
  - c. Calendrier mensuel d'installation des compteurs

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.4 Bourse de finissant**

CONSIDÉRANT QUE Thomas Cutler a soumis sa preuve de réussite à la municipalité telle que requise dans le cadre de la campagne de la persévérance scolaire;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise le paiement de 300 \$ au finissant, Thomas Cutler, en guise de bourse de reconnaissance pour avoir complété avec succès ses études secondaire.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.5 Demande de dérogation mineure pour le Chemin du Domaine-des-Lacs, Lot 4 773 398**

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure pour le lot 4773398 Chemin du Domaine-des-Lacs a été déposée à la Municipalité de Bury ;

ATTENDU QUE la remise et une partie du champ d'épuration et du bâtiment principal, sont implantées à l'intérieur de la zone riveraine protégée qui est de dix (10) mètres de la ligne des hautes eaux;

ATTENDU QUE la demande consiste à obtenir une conformité pour la localisation dérogatoire du champ d'épuration, du bâtiment principal et de la remise;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), ayant comme objectif de se prononcer sur les projets relatifs à l'urbanisme, a pris connaissance de la présente demande;

ATTENDU QUE suivant l'avis public affiché conformément à la Loi, les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre à la présente séance;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

2018-11-156

2018-11-157



No de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU QUE le Conseil refuse la présente demande de dérogation mineure, tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme, considérant l'importance de la non-conformité de l'immeuble situé sur le lot numéro 4773398.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2018-11-158

**8.6 Don à la Cité-école LSL pour l'album des finissants 2018-2019**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU d'autoriser une contribution de 50 \$ à la Cité-école Louis-Saint-Laurent en guise de commandite pour le financement de l'album des finissants 2018-2019 et ce, conditionnel à l'adoption du budget 2019.

QUE le paiement soit versé en 2019.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**9. Législation**

**9.1 Avis de motion et présentation du règlement numéro 435-2018  
Règlement sur la consommation de cannabis dans les endroits  
publics**

Le conseiller, Alain Villemure, donne avis de motion et présente le projet de règlement numéro 435-2018 «Règlement sur la consommation de cannabis dans les endroits publics» sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**

Des questions ont été amenées concernant :

- La fête du 1<sup>er</sup> juillet, est-ce que le règlement sera appliqué ?
- Les items #23 et #25, pourquoi la différence
- #44 – chèque devrait être au nom de la compagnie et non de lui-même ?
- #92 — le coût est-il relié à l'utilisation des pesticides ?
- 8.3 – 9.1 – approuvé à la MRC ? Comment appliquer ? Demander aux employés s'ils ont consommé ?

**11. Varia et affaires nouvelles**  
Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**  
Sans objet

**13. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 30.

2018-11-159



No de résolution  
ou annotation

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra le lundi 3 décembre 2018, à 19 h 30, au centre communautaire Manège militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**Certificat de crédits suffisants :**

Je soussignée Karen Blouin, secrétaire-trésorière certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes : 2018-11-153; 2018-11-154; 2018-11-156; 2018-11-158.

Signé ce 6 novembre 2018

Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty, Maire